

# Haute-Savoie / Transports Le village de Bluffy propose aux habitants de se déplacer autrement

Par Georges BISE - 31 juil. 2021 à 15:26 | mis à jour le 31 juil. 2021 à 15:54 - Temps de lecture : 3 min  
|| Vu 153 fois



Julian, le chauffeur, Céline et Gilles, des services de la commune, sont unanimement enthousiastes du succès de la navette vers Menthon-Saint-Bernard. Photo Le DL /G.B.

À vélo, en bus, en voiture électrique. Ne manquent que le cheval et le co-voiturage pour avoir le panel des déplacements au village !

Pour les élus, il n'y a pas de fatalité à être une commune de 500 habitants quand on est au carrefour de toutes les voies de communication, sans en avoir tous les avantages des transports collectifs.

Aussi la commune a-t-elle pris le guidon à deux mains pour proposer, avec le Grand Annecy, une nouvelle panoplie de mobilités. Elle est ainsi la seule commune du Grand Annecy à aider ses habitants à acquérir un vélo électrique. Tout un voyage !

## **Priorité au vélo**

Des vélos à assistance électrique (VAE) sont disponibles dorénavant en location à la mairie. Les réservations doivent se faire la veille en présentiel auprès du secrétariat, prise en main et restitution se feront exclusivement à la mairie de Bluffy. Deux formules existent : journée (du lundi au vendredi) et week-end (du vendredi soir au lundi matin). Les vélos ont une autonomie d'environ 40 km et le temps de charge est de 3h.

Des aides à l'achat permettent une transition attractive. Dès 18 ans, tout Bluffaty peut bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un vélo de type "urbain" : VAE, VAE cargo, vélo cargo et vélo adapté. Le Grand Annecy accompagne les acquéreurs avec une aide allant de 50 à 400 €, selon le type de vélo et le revenu fiscal. La commune apporte, en bonus, une aide en complément, de 50 à 150 €, la seule de l'Agglomération à faire ce geste.

## **Une navette et une voiture électrique à disposition aussi**

La navette gratuite relie Bluffy jusqu'à Menthon-Saint-Bernard (port) 15 fois par jour, tous les jours y compris les jours fériés jusqu'au 31 août et le week-end des 4 et 5 septembre (arrêts col, mairie et château).

Une voiture électrique du réseau Cityz est aussi positionnée à l'année devant la mairie, utilisable en libre-service sur le principe : "Réservez, badgez, roulez !" La facturation se fait à l'usage (heures + kilomètres). Pour encourager son utilisation, la commune offre un crédit de consommation de 50 € valable trois mois pour toutes les inscriptions effectuées avant le 31 août, et Citiz offre trois mois d'abonnements découverte lors de l'inscription.

Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur [www.bluffy.fr](http://www.bluffy.fr) ou par mail à : [accueil@bluffy.fr](mailto:accueil@bluffy.fr) ou au 04 50 02 82 33.

Olivier Trimbur est pour « un transport collectif que je qualifierais de sexy »

Olivier Trimbur, le maire, tire un premier bilan encourageant du nouveau dispositif mis en place cet été.

« Un succès surtout pour la navette qui est aujourd'hui bien utilisée par les Bluffatys pour se rendre à Menthon-Saint-Bernard pour les loisirs ou pour faire leurs courses. Les chauffeurs sont parfois tenus de refuser des personnes car la navette est pleine. »

**« Il faut que le temps dans les transports ne soit pas plus long que celui passé en voiture, voire idéalement plus court »**

Avec 50 passages par jour en moyenne et au moins trois vélos utilisés, le maire se réjouit tout en traçant les contours des besoins qui permettront aux Bluffatys d'abandonner leurs véhicules.

« Un transport collectif que je qualifierais de sexy. Par sexy, j'entends une navette aux arrêts proches des résidents de Bluffy, au chef-lieu et dans les hameaux, laquelle une fois qu'elle quitte le village, se rend rapidement sur Annecy, sans devoir subir les arrêts au centre-ville. Il faut que le temps dans les transports ne soit pas plus long que celui passé en voiture, voire idéalement plus court. Il n'y a que comme cela que nous attirerons les usagers »

Alors que la commune travaille à ce titre avec le Grand Annecy sur une offre de transport à la demande, le maire est « réaliste » sur le fait qu'un village rural comme Bluffy n'ait pas le même niveau de service de transports collectifs que Seynod ou Cran-Gevrier : « Au même niveau peut-être pas... Mais une offre de transports proche des résidents qui coïncide avec les horaires de déplacements professionnels en semaine et le week-end avec des horaires de déplacement loisirs. »